Programme de Formation

Accessibilité Numérique et RGAA : Rendre son site ou son application accessible

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Professionnels du secteur du tourisme, en charge de la communication digitale : gestionnaires de sites web, chargés de communication, responsables.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le cadre réglementaire du RGAA et ses enjeux humains et juridiques
- Identifier les liens entre types de handicap et critères d'accessibilité
- Auditer un site ou une application selon une sélection de critères prioritaires du RGAA
- Identifier, prioriser et mettre en œuvre les règles RGAA applicables
- Rédiger une première version de leur déclaration d'accessibilité
- Mobiliser des outils et ressources pour poursuivre la démarche de mise en conformité de façon autonome

Description

Un site accessible, c'est un site qui parle à tout le monde.

En France, 12 à 15 millions de personnes vivent avec un handicap — et pour elles, un formulaire de réservation mal conçu ou une vidéo sans sous-titres peut suffire à fermer une porte. Cette formation vous immerge dans leur quotidien numérique : que peuvent-ils voir et faire sur votre site ? comment est perçue votre application ? A vous d'auditer votre site, de le rendre le plus accessible possible et rédiger votre première déclaration d'accessibilité.

Deux jours pour transformer une obligation réglementaire en véritable levier d'inclusion et de qualité pour votre destination touristique.

Immersion : votre site sous un autre angle

- Découvrez votre site, comme une personne en situation de handicap :
- ChromeDevTools,
- Les lecteurs dédiés : NVDA, JAWS,
- L'outil de l'INRIA (https://simulation-accessibilite.inria.fr/)

Le cadre réglementaire

- Loi de 2005, RGAA, European Accessibility Act
- Obligations, sanctions : qui est concerné ?

Approche par typologie de handicap

- Déficience visuelle, auditive, motrice, cognitive — et leurs liens avec les grandes thématiques du

RGAA (images, couleurs, multimédia, navigation, formulaires...)

- Associer des contenus types, liés au secteur du tourisme (vidéo promo, formulaire de réservation, plan d'accès) aux typologies de handicap et thématiques RGAA concernées

Les 10 réflexes prioritaires à fort impact

- Alternatives textuelles, contrastes, structure des titres, intitulés de liens, formulaires
- Présentation et exemples de correction

Prise en main d'outils d'audit

- Création de compte et fonctionnement des outils d'audit (Wave, Chrome DEvTools, Extension Axe, etc.)

Méthodologie d'audit RGAA et RGAA Apps(1h)

- Sélection d'un échantillon de pages représentatif, Grille de contrôle simplifiée (15-20 critères prioritaires), statuts conforme/non conforme/non applicable

Auditer son propre site / application

- Chaque participant applique la grille de contrôle sur son propre support
- Echanges sur les non-conformités et les actions correctives à mettre en place

La déclaration d'accessibilité

- Contenu obligatoire, modèle officiel de la DINUM, où et comment la publier

Faire vivre l'accessibilité

- Diffuser les bonnes pratiques liées à l'accessibilité numérique au sein de son service
- Ressources pour prolonger la démarche : référentiel RGAA, RGAA Apps, outils externes, etc.
- Les liens entre accessibilité, sobriété numérique et éco-conception

Prérequis

Pratique régulière de l'informatique et de la mise à jour d'un site internet.
Disposer d'un site web ou d'une application sur lequel réaliser l'audit pratique (le sien, celui de sa structure, ou à défaut un site mis à disposition par le formateur).
Aucune connaissance en développement (HTML/CSS/JS) requise.

Modalités pédagogiques

La formation alternera méthodes expositives, démonstratives et actives.
La formation laissera une grande place à l'audit des sites et à leur mise en conformité.

Moyens et supports pédagogiques

Ressources en ligne autour du référentiel RGAA : référentiel RGAA, outils de test et de simulation, etc.
Grille de contrôle RGAA simplifiée.
Modèle de déclaration accessibilité.

Modalités d'évaluation et de suivi

Questionnaire de pré-requis.
QCM en début et fin de formation.
Exercices pratiques pour valider les acquis.